CDAS Section de l'Eure

Compte rendu du Conseil Départemental d'Action Sociale du 2 décembre 2021

Ce 2 décembre avait lieu le dernier CDAS de l'année 2021. Le président n'a pas répondu aux déclarations liminaires renvoyant au national et aux échanges dans les points ad hoc à l'ordre du jour.

Nous sommes donc passés à l'examen de cet ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion 19 octobre 2021,
- Budget : propositions des membres du CDAS pour la fin d'année 2021,
- Point d'information sur le projet de réforme de l'action sociale,
- Questions diverses.

1) Approbation du procès-verbal du CDAS du 19 octobre 2021

Le PV du dernier CDAS a été approuvé à l'unanimité.

2) Budget : propositions des membres du CDAS pour la fin d'année 2021

Le budget 2021 s'élève à **23 847 €**.

Il restait un budget de 2492 €. Nous avons décidé d'attribuer une carte cadeau de 20 € aux enfants nés en 2005 et 2006.

L'excédent de budget sera utilisé pour acheter des places de cinéma qui seront distribuées en 2022.

En l'absence de l'assistante sociale, **Solidaires Finances** a demandé, à faire figurer sur Ulysse 27, un message pour rediriger vers les ressources humaines les personnes ayant besoin de ses services. Les RH communiqueront les coordonnées de la remplaçante.

Rappel, le spectacle de Noël se déroulera dimanche 5 décembre.

Solidaires Finances a interrogé la Direction sur la réserve de 6% faite en début d'année sur les crédits d'actions locales (CAL). A ce stade, aucune consigne n'a été donnée par le secrétariat général du ministère, il semble une nouvelle fois qu'elle ne sera pas débloquée.

Solidaires Finances a donc encore une fois dénoncé l'amputation du budget local !

De plus, il est pour nous inadmissible de ne pas savoir ce qui est fait de ce budget conséquent à l'échelle nationale. En effet, chacun des CAL de l'ensemble du territoire se voient amputés à hauteur de 6% ce qui représente une somme non négligeable qui, in fine ne profitera pas aux agent·es, en proximité !

3) Point d'information sur le projet de réforme de l'action sociale

La déléguée a fait un point sur les 3 volets de la réforme de l'action sociale :

- l'EPAF :
Cession du parc, sur 21 résidences, 14 seront cédées à un opérateur privé…; 50 % du prix de la cession sera réinvesti dans les travaux de rénovation du parc restant dans le ressort de l'EPAF ;
Faute d'entretien le ministère brade son parc avec un risque, à terme d'augmentation des tarifs proposés !!!

Tract de Solidaires Finances sur cette question https://solidairesfinancespubliques.org/vie-des-agents/action-sociale/4509-comite-de-suivi-epaf-evolutions-a-risque.html

- **Regroupement des associations :**
Actuellement 7 associations coexistent (Epaf, Agraf, Alpaf, Csmf, la coopérative, Place des arts etc …), il est question de les regrouper concernant les fonctions supports au sein d'une seule association faîtière ce qui engendrera des suppressions d'emplois dans les associations sans garantie d'une meilleure gouvernance…

Tract de Solidaires Finances https://solidairesfinancespubliques.org/vie-des-agents/action-sociale/3977-gt-cnas-du-3-03-21-gouvernance-des-operateurs.html

- **Réforme du réseau d'action sociale :**
Tous les éléments ne sont pas encore finalisés mais Solidaires Finances avait consacré sa liminaire à ce sujet. (cf. Liminaire CDAS2dec21.pdf)

Il est prévu que les délégués deviennent des délégués de proximité et non plus départementaux, c'est-à-dire qu'ils ou elles pourraient être en charge de plusieurs départements.

Solidaires Finances a dénoncé le risque de suppressions d'emplois à terme car effectivement nous pouvons penser que les délégué·es qui partiront en retraite ou autre, ne seront pas remplacé·es.

De même les assistant·es de délégation sont supprimé·es et peuvent devenir délégué·es.

Les délégué·es seront désormais sous l'autorité hiérarchique d'un responsable régional alors qu'ils et elles étaient placé·es directement auprès du secrétariat général auparavant.

Solidaires Finances a dénoncé la création de cet échelon de validation supplémentaire qui selon nous risque d'accroître les délais de validation des actions locales proposées en CDAS, voire pire même d'en refuser certaines.

Les délégué·es seront recruté·es par le responsable régional (sur CV) et non plus par entretien avec les membres du CDAS. Solidaires Finances a dénoncé ce recul en matière de participation des représentants des personnels. De plus, nous serons en présence « d'un recruteur » qui ne connaîtra pas les spécificités du département.

Cerise sur le gâteau ces responsables régionaux (cadre A) seront recrutés par le secrétariat général et pourront être des contractuel·les et/ou issu·es de n'importe quelle administration via des passerelles, tout comme les délégué·es…

Les délégué·es seront recruté·es pour 3 ans renouvelables 2 fois alors qu'auparavant, ils/elles étaient recruté·es pour 5 ans renouvelables une fois. Autrement dit leur situation sera remise en question beaucoup plus tôt et souvent…

Enfin là où les délégué·es étaient les interlocuteurs privilégiés des agentes et des agents en local, ce ne sera plus le cas car il est prévu de spécialiser certains ou certaines d'entre elles dans des domaines particuliers (restauration, vacances, logement etc.). Ainsi, si un délégué ou une déléguée

experte est désignée au niveau régional sur la question de la restauration c'est à elle ou à lui qu'il faudra s'adresser et il ou elle sera située dans n'importe lequel des 5 départements de la Normandie !

Solidaires Finances a dénoncé cette perte de proximité !

Sur l'ensemble de ce sujet la Direction s'est voulue rassurante le projet n'étant pas totalement finalisé. L'année 2022 sera phase préparatoire avec le recrutement du responsable régional.

Un Conseil National de l'Action Sociale (CNAS) sera consacré à cette question le 15 décembre prochain. Affaire à suivre …

4) Questions diverses

Solidaires Finances a interrogé le président de séance sur le devenir du Restaurant Inter Administratif. A ce jour, le président de séance n'a aucune réponse à propos du nouveau marché qui doit débuter au 1er janvier 2022.

Nous avons insisté auprès du président pour qu'il prenne rapidement des renseignements rappelant que la DGFIP est partie prenante dans le RIA, qu'il n'est pas normal de ne plus avoir de bureau en place et que la mise en place d'un nouveau prestataire au mois de janvier pourra difficilement se faire sans bureau !

La DGFIP participe financièrement à la gestion du RIA , il est donc normal d'avoir des informations régulières !

Solidaires Finances a demandé que les représentants de la DDFIP au conseil d'administration soient au moins une fois par an présents en CDAS pour évoquer la gestion du RIA.

Solidaires Finances a à nouveau demandé au directeur de prendre l'attache des trésoriers du département afin que les CESU puissent être acceptés dans l'ensemble de nos SGC !

Le président n'a pas eu le temps de s'en occuper depuis notre dernier CDAS mais va le faire …

En fin de séance, les membres du CDAS se sont réunis en jury pour le concours de dessin « le noël des animaux ». Les résultats seront diffusés dans les meilleurs délais !

Les représentants **Solidaires Finances** au CDAS